

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION USG CHAR A VOILE

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

L'USG Char à voile a organisé sur la plage de Petit-Fort-Philippe, en collaboration avec la Ville de Gravelines, le Trophée Vauban du 18 au 20 avril 2025.

Cette manifestation nationale qui comprend différentes épreuves de courses de chars à voile a réuni une centaine de pilotes et parmi eux les meilleurs pilotes Français et internationaux.

Plusieurs épreuves étaient au programme durant ce week-end et 3 classes étaient représentées : la Classe 3, la Classe 2 et la Classe Standart.

Plus de 300 personnes étaient présentes ce week-end pour assister aux différentes courses proposées dans le cadre de cette manifestation sportive.

Aussi compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement qui a rassemblé de nombreux pilotes, dirigeants et accompagnateurs tout un week-end et afin d'aider l'USG Char à Voile à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet évènement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **1 500 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

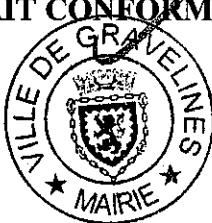
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **6748** – Fonction 3 - Sous Fonction **3272** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Deneuville
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **25 JUIN 2025**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **25 JUIN 2025**

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Madame Christelle DENEUVILLE	Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS, Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal, Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.